

**CAHIER DES CHARGES  
RELATIF À L'HABILITATION  
à un dispositif de formation à  
la prévention des risques  
professionnels**

**Dispositions spécifiques  
du dispositif  
Échafaudages de pied – R408**



**Référentiel  
des formations**

# Sommaire

1.	INTRODUCTION.....	3
1.1	DISPOSITIONS GÉNÉRALES .....	3
1.2	DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES .....	3
2.	SPÉCIFICITÉS TECHNICO-PÉDAGOGIQUES DU DISPOSITIF ÉCHAFAUDAGES DE PIED - R408 .....	3
2.1	CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES PROGRAMMES .....	4
2.2	CRITÈRES D'APPRÉCIATION DU DOCUMENT EXPLIQUANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION « MONTEUR-UTILISATEUR ». .....	5
2.3	CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES OUTILS D'ÉVALUATION ET MODÈLE DE RAPPORTS.....	6
2.3.1	Formation « monteur-utilisateur » .....	6
2.3.2	Formation « vérificateur interne ».....	6
2.4	CRITÈRES D'APPRÉCIATION DE LA LETTRE D'ENGAGEMENT DE LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE .....	6
3.	MODÈLE LETTRE D'ENGAGEMENT .....	6

## 1. Introduction

Le cahier des charges est destiné aux organismes de formation et/ou aux entreprises qui souhaitent déposer une demande d'habilitation auprès de l'Assurance maladie - Risques professionnels/INRS pour dispenser des formations conformément aux prescriptions nationales.

### 1.1 Dispositions générales

Communes à l'ensemble des dispositifs, les dispositions générales précisent :

- la procédure à suivre ;
- les obligations des entités ;
- les justificatifs administratifs à produire pour satisfaire aux conditions d'habilitation.

Elles sont décrites dans le document "Cahier des charges relatif à l'habilitation à un dispositif de formation à la prévention des risques professionnels – Dispositions générales".

### 1.2 Dispositions spécifiques

Le présent document précise les dispositions spécifiques au dispositif Échafaudages de pied – R408 :

- les justificatifs technico-pédagogiques à produire par l'entité demandeuse ;
- pour chaque justificatif, les critères d'appréciation pour satisfaire aux conditions d'habilitation.

## 2. Spécificités technico-pédagogiques du dispositif échafaudages de pied - R408

	Pièces à transmettre	Page
1	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Programmes des 5 formations portées par le dispositif échafaudages de pied - R408</li><li>➤ <u>Si demande de l'habilitation échafaudage roulant simultanée, fournir en supplément :</u><ul style="list-style-type: none"><li>• programme de la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied et roulants – et vérifier des échafaudages roulants » de 4 jours</li><li>• programme de la formation « Monter, réceptionner, vérifier, utiliser et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) et monter, vérifier, utiliser des échafaudages roulants » de 5 jours</li></ul></li></ul>	4
2	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Document de travail (Déroulé Pédagogique, scénario, ...) permettant de suivre et de comprendre la mise en œuvre de la formation « monteur-utilisateur » pour 8 stagiaires. <u>La présentation de type PPTX ne correspond pas à l'attendu.</u></li><li>➤ Plans de montage envisagés</li><li>➤ Nomenclature associée aux plans envisagés</li></ul>	5
3	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Outil(s) d'évaluation des savoir-faire de la formation « monteur-utilisateur »</li><li>➤ Modèle de rapport servant à l'évaluation des savoir-faire de la formation « vérificateur interne »</li></ul>	6
4	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Lettre d'engagement pour la mise à disposition de plateforme pédagogique « échafaudages de pied » conforme</li></ul>	7-8

## 2.1 Critères d'appréciation des programmes

Les programmes envoyés doivent permettre d'apprécier la conformité des formations au document de référence.

Les éléments suivants doit **impérativement** figurer dans le programme :

- l'intitulé de la formation,
- le dispositif d'habilitation INRS,
- le public cible,
- le nombre de stagiaires minimum et maximum par session,
- les prérequis nécessaires pour s'inscrire à la formation,
- la durée de la formation,
- les objectifs de la formation,
- les contenus,
- les modalités d'animation,
- les modalités d'évaluation,
- la répartition du temps de formation entre les parties théoriques et pratiques,
- le matériel utilisé (échafaudages : les montages différents, l'extractomètre).

L'entité transmet les 5 programmes représentant l'ensemble des formations portées par le dispositif échafaudages de pied – R408.

Le tableau ci-dessous rappelle les intitulés et les durées des 5 formations du dispositif.

	DURÉES MINIMALES
Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied	3 journées Soit 21 heures
Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)	2 journées Soit 14 heures
Utiliser des échafaudages de pied	0,5 journée Soit 3,5 heures
Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied	1 journée Soit 7 heures
Monter, réceptionner, vérifier, utiliser et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)	4 journées Soit 28 heures

Le tableau ci-dessous rappelle les intitulés et les durées des 2 formations supplémentaires en cas de demande simultanée pour l'échafaudage roulant :

	DURÉES MINIMALES
Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied et roulants – et vérifier des échafaudages roulants	4 journées Soit 28 heures
Monter, réceptionner, vérifier, utiliser et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) et monter-vérifier-utiliser des échafaudages roulants	5 journées Soit 35 heures

## 2.2 Critères d'appréciation du document expliquant la mise en œuvre de la formation « monteur-utilisateur ».

Le document (exemple ci-après ou déroulé pédagogique) doit expliquer la mise en œuvre **réelle** de la formation « monteur-utilisateur ».

Les explications transmises doivent impérativement permettre de **visualiser** le déroulé de la formation. Autrement dit le document doit expliquer ce que fait le formateur et ce que font les stagiaires en détaillant notamment :

- les exercices mis en œuvre et leurs attendus,
- les outils d'animation,
- les matériels utilisés,
- les consignes données aux stagiaires et/ou les questions permettant de valider chaque acquis.

Tous les domaines de compétences précisés dans le document de référence doivent figurer dans ce document.

Ci-dessous **un exemple** du document de travail attendu :

Séquence n°	Thème de la séquence :		
Durée de la séquence : théorie / pratique			
Objectif pédagogique. Les stagiaires seront capables de ...	Animation (méthodes pédagogiques, contenu)	Moyens, ressources, matériel, outils utilisés	Compétences travaillées
<u>Attendus pour chaque objectif :</u> Verbe d'action à l'infinif  Critères de performance associé  Conditions de réalisation associées	<u>Attendus pour chaque objectif :</u> Explications permettant de comprendre ce qui est mis en œuvre  Exercices mis en œuvre et leurs attendus  Consignes données aux stagiaires et, ou, questions permettant de valider un acquis ...	<u>Attendus pour chaque objectif :</u> Documents sur lesquels s'appuie l'organisme (R 408, ...)  Documents utilisés pendant la séquence (QCM, planche TUTOPREV, notices, ...)  Matériel d'échafaudage utilisé dans les séquences (montages spécifiques, extractomètre, ...) ...	<u>Attendus pour chaque objectif :</u> Compétences et/ou capacités du document de références travaillées pendant la séquence
NOTA : Pour les exercices pratiques sur plateforme du domaine de compétence 2.4, il est demandé de faire apparaître l'organisation prévue permettant à 2 groupes de 4 stagiaires de participer au montage et/ou démontage en simultané (cf. doc de réf § A-5).			

La pertinence des choix pédagogiques, la cohérence et la progression pédagogique seront des critères particulièrement examinés.

## 2.3 Critères d'appréciation des outils d'évaluation et modèle de rapports

### 2.3.1 Formation « monteur-utilisateur »

L'entité devra fournir son(s) outil(s) d'évaluation des savoir-faire reprenant tous les éléments du référentiel d'évaluation des acquis de la formation.

### 2.3.2 Formation « vérificateur interne »

L'entité devra fournir le modèle de rapport de vérification donné au stagiaire dans le cadre de son évaluation tel que demandé par le document de référence.

Pour rappel :

À partir d'un modèle de rapport fourni par l'entité, le stagiaire devra réaliser une vérification de mise en service de l'échafaudage.

Ce modèle de rapport devra *a minima* contenir les éléments des annexes 6 et 7 de la recommandation R408.

## 2.4 Critères d'appréciation de la lettre d'engagement de la plateforme pédagogique

Toute demande d'habilitation doit présenter une adresse de plateforme de référence. Pour être recevable, le dossier de demande d'habilitation devra **impérativement** comprendre la lettre d'engagement pour la mise à disposition de « plateforme pédagogique - échafaudage de pied » remplie. Cette lettre est présentée ci-après au chapitre 3 et est téléchargeable sur le cloud en cliquant sur le lien suivant :

<https://isicloud.inrs.fr/index.php/s/iSmsgN2euuWQZab>

L'objectif de la lettre d'engagement est de rattacher les moyens mis en œuvre pour la réalisation de la plateforme à la demande d'habilitation.

Ils permettront de garantir, quel que soit le lieu de formation :

- la capacité d'accueil des salles de formation, vestiaires, les sanitaires,
- la conformité du matériel exigé (quantité, marquage NF, garde-corps en Montage et Démontage en Sécurité, extractomètre...),
- la cinématique de montage en sécurité (EPC, EPI),
- la(les) surface(s) de la(des) plateforme(s) pédagogique(s),
- la hauteur sous plafond pour les formations réalisées en intérieur,
- la surface de la façade mise à disposition,
- la mise en œuvre des montages particuliers (porte-à-faux, console, poutre de franchissement, poulie, ancrage),
- la sécurité des participants.

## 3. Modèle lettre d'engagement

À imprimer pour remplissage manuel

**LETTRÉ D'ENGAGEMENT POUR LA MISE À DISPOSITION DE  
PLATEFORME PÉDAGOGIQUE - ÉCHAFAUDAGES DE PIED**

Dans le cadre de l'habilitation n° \_\_\_\_\_ ou de la demande d'habilitation n° \_\_\_\_\_ en cours, je soussigné(e), Mme/M. \_\_\_\_\_, agissant en qualité de \_\_\_\_\_ représentant \_\_\_\_\_, m'engage à ce que les formations du dispositif « Échafaudages de pied – R408 », soient réalisées sur une/des plateforme(s) conforme(s) au document de référence du dispositif en vigueur, et de respecter notamment les :

- programmes de formation,
- modalités pédagogiques déclarées (Document de travail),
- conditions d'accueil des salles de formation, vestiaires, sanitaires,
- zones de déploiement des échafaudages pour les ateliers,
- critères d'éligibilité du matériel nécessaire aux cas pratiques et montages spécifiques conformes à la déclaration ci-après,
- mises à disposition des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Pour ce faire je déclare utiliser pour chaque formation :

*Cases à cocher pour signifier l'engagement*

<b>Des CONDITIONS D'ACCUEIL en adéquation avec le nombre de stagiaires :</b>	
Salle de formation	<input type="checkbox"/>
Vestiaires séparés pour les stagiaires masculins et féminins	<input type="checkbox"/>
Sanitaires séparés pour les stagiaires masculins et féminins	<input type="checkbox"/>
<b>Du MATÉRIEL à jour de ses vérifications réglementaires :</b>	
Des échafaudages NF, avec leur notice de montage, en quantité suffisante pour mettre en œuvre a minima :	<input type="checkbox"/>
3 travées / 3 niveaux sur un atelier	<input type="checkbox"/>
Des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et d'autres nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes)	<input type="checkbox"/>
1 montage amarré à une façade	<input type="checkbox"/>
1 montage autostable ou avec stabilisateurs	<input type="checkbox"/>
<b>Des ACCESSOIRES pour les montages spécifiques :</b>	
Console (mini 0,3 m)	<input type="checkbox"/>
Porte à faux (mini 1,5m)	<input type="checkbox"/>
Poutre de franchissement (mini 4m) et/ou escaliers d'accès	<input type="checkbox"/>
Potence, poulie à cliquets et corde de levage	<input type="checkbox"/>
Une quantité suffisante pour réaliser deux ateliers en simultan�, de mani�re à respecter la dur�e minimale de formation pratique pour 8 stagiaires (deux groupes de 4 stagiaires maximum).	<input type="checkbox"/>
Des EPI n�cessaires aux mises en situations pratiques, y compris contre les chutes de hauteur	<input type="checkbox"/>
Un outillage n�cessaire au bon montage d'un �chafaudage	<input type="checkbox"/>
Un extractom�tre	<input type="checkbox"/>

